

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

Syndicat mixte

Conseil Syndical Session du 24 juin 2026

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Luc BERTHOUD, Président. La séance a été publique.

Etaient présents : Jimmy BAABAA - Luc BERTHOUD - Vincent BOULNOIS - Florence BOURGEOIS - Anne CHATILLON - Gérard CLERC - Lionel DARBON - Eric DELHOMMEAU - Julien DONZEL - Isabelle DUNOD - Jean-Paul FAURE - Carole FLENET - Nathalie FONTAINE - Thomas JAUSOIN - Nicolas MERCAT - Yves MERCIER - Pascal MITHIEUX - Marie-Pierre MONTORO-SADOUX - Nathalie SCHMITT - Brigitte TOUGNE-PICAZO - André VERDU -

Excusés : Grégory BASIN - Aloïs CHASSOT - Jean-Marc DRIVET – Sylvaine FLEURIAU - Florian MAITRE - Cécile MERIGUET – Franck MORAT - Thierry REPENTIN -

Pouvoirs : Olivier ROGNARD à Marie-Pierre MONTORO-SADOUX

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 21

Secrétaire de séance : Jimmy BAABAA

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Thierry MAILLAND - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 18 juin 2026

Délibération N° C26-37

PAE DE LA FRANÇON COMMUNE DE VOGLANS AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX

Rapport au Conseil Syndical

Yves MERCIER, vice-président, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour la gestion et l'aménagement du parc d'activités économiques de la Françon à Voglans.

Pour rappel, cet équipement routier est cofinancé à 53 % par AREA dans le cadre du réaménagement du nœud autoroutier de Chambéry.

Un marché de travaux a été attribué à la société Eiffage en février 2026 pour un montant de 507 615 € HT.

L'aboutissement récent de négociations foncières avec les propriétaires privés ont permis de modifier le projet de giratoire d'origine afin qu'il soit plus fonctionnel sur le plan routier et des mobilités. De ce fait, le nouveau projet de giratoire intègre à l'Est une 4^e branche de desserte, modifie l'axe central, prévoit une extension de l'arrêt de bus pour le personnel et reprofile les ilots centraux.

L'ensemble de ces aménagements complémentaires qui nécessitent un avenant au marché d'origine ont été évoqués à la commission d'appel d'offres du 12 juin 2026 et ont reçu un avis favorable.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 29 532,85 €/HT ; soit un nouveau montant de marché de 537 148,79€/HT.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve les modifications du carrefour giratoire de la Françon ainsi que l'avenant n°1 de 29 532,85 €/HT ; soit un nouveau montant de marché de 537 148,79€/HT.

Article 2 : Autorise le Président ou son représentant à signer les documents afférents à ce marché public.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 24 juin 2026.



Luc BERTHOUD
Président

Maître d'Ouvrage : Chambéry Grand Lac Economie

COMMUNE de VOGLANS

Travaux d'aménagement du carrefour giratoire de la Françon

MARCHE DE TRAVAUX du 24 Février 2026

Lot Unique : VRD

AVENANT N°1 du 12 Mars 2026

I – OBJET

Ce marché confié auprès de l'entreprise **EIFFAGE Route Centre Est – 3 rue Hrant Dink – 69002 LYON**, concerne les travaux du lot unique - VRD dans le cadre de l'aménagement du carrefour giratoire de la Françon sur la commune de VOGLANS (73420).

Un acte d'engagement en date du 24 Février 2026 a été accepté par la société **EIFFAGE ROUTE Centre-Est** pour un montant de **507 615.94€ HT**, soit **609 139.13€ TTC** (TVA 20%).

L'objet du présent avenant (n°1) concerne la modification de travaux prévus au marché et la réalisation de travaux supplémentaires, notamment :

- La modification de la conception du carrefour giratoire
- La création d'une quatrième branche à l'EST du carrefour giratoire

II – ETABLISSEMENT DU DETAIL QUANTITATIF COMPLEMENTAIRE

(Voir bordereau des prix unitaires et DQE modifiés annexés au présent avenant)

Ces modifications induisent une plus-value de **29 532.85€ HT**, soit **35 439.42€ TTC**.

III – MODIFICATION ARTICLE D DE L'ACTE D'ENGAGEMENT DES TRAVAUX

Les modalités de variation des prix sont fixées par l'article 3-3 du CCAP.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

• Montant marché – (€ HT) :	507 615.94 €
• Montant Avenant n°1 (12/03/2026) (€ HT) :	29 532.85 €
• Nouveau montant du marché (12/03/2026) (€ HT) :	537 148.79 €
• TVA au taux de 20 %, soit	107 429.76 €
• Montant TVA incluse :	644 578.55€
Arrêté en lettres à	Six cent quarante-quatre mille cinq cent soixante-dix-huit euros et cinquante-cinq centimes

IV – Impact concernant les délais

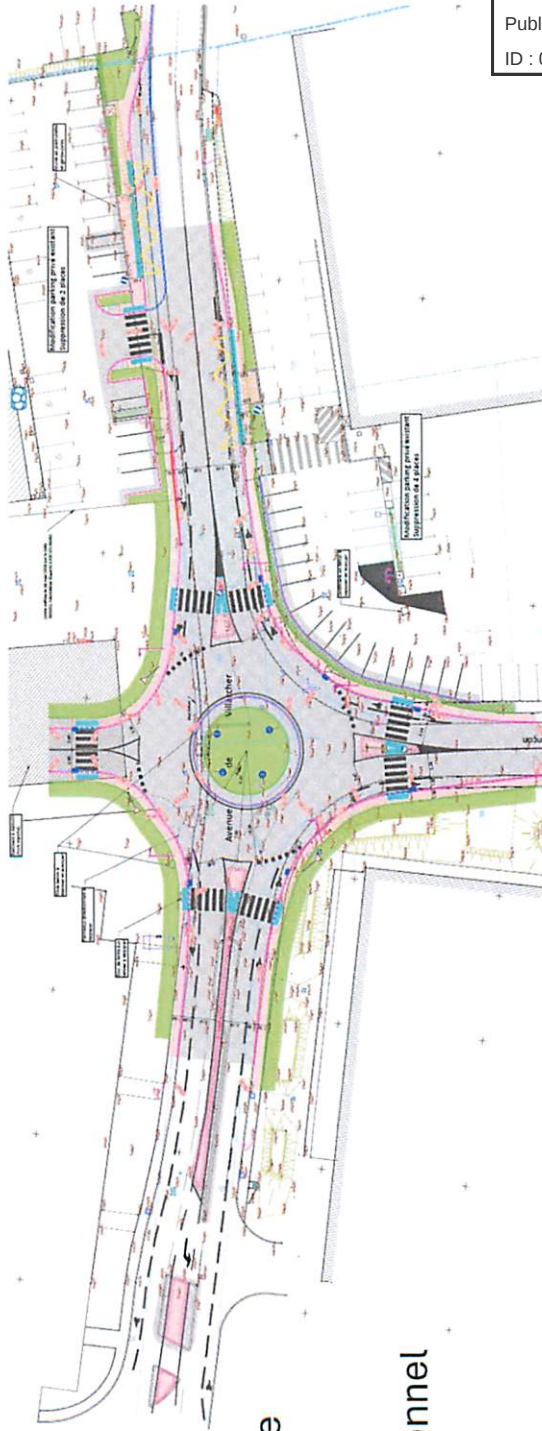
Sans objet.

V - Les autres articles du marché demeurent inchangés.

ACCEPTATION DE L'AVENANT – EIFFAGE Route Centre-Est	
Fait en trois originaux	
à :	le :
Mention(s) manuscrite (s) « lu et approuvé » signature (s) du/des prestataire (s)	

ACCEPTATION DE L'AVENANT – Chambéry Grand Lac Economie	
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement	
La Maîtrise d'Ouvrage	
à :	le :

Carrefour giratoire de la Françon Commune de Voglans



Nature de la modification:

- 4^{ème} branche
- Modification du centre du giratoire

Impact de la modification:

- Extension arrêt de bus pour personnel
- Modification des ilots (Pré Meur)
- Terrassement au Nord-Ouest

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026

ID : 073-200075810-20260624-C2637-DE

Berser
Levrault